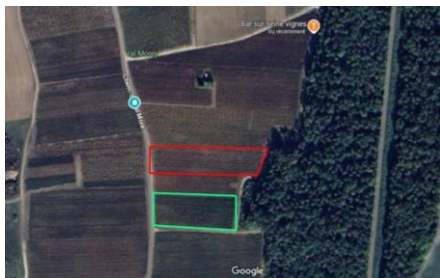


Des observations ont été réalisées entre fin mars et mai 2025. Le but est d'étudier la flore ainsi que l'évolution des stades phénologiques de la vigne en vigne semi-large (VSL) et en vigne étroite (VE), qui sont toutes deux conduites en vitiforesterie.

Les parcelles

La vigne semi-large (VSL) et la vigne étroite (VE) sont toutes deux conduites en vitiforesterie. Elles sont situées sur la commune de Bar-sur-Seine. Etant très proches, elles bénéficient des mêmes conditions environnementales.

Les arbres ont été implantés au sein de la VE en 2020 et en 2020 et 2023 pour la VSL. Les arbres ont été plantés entre deux ceps de vigne. La vigne était donc déjà en place.



La **vigne semi-large (VSL)**, à gauche, est travaillée sous le rang à l'aide d'interceps. Les rangs sont enherbés naturellement tout au long de l'année.

La **vigne étroite (VE)**, à droite, est travaillée dans le rang et sous le rang.

Résumé

Relevés floristiques

Des **relevés floristiques** ont été réalisés sur les parcelles **VE** (droite) et **VSL** (gauche). On y retrouve majoritairement des espèces vivaces.

Les végétaux présents sur la parcelle **VSL** indiquent que le sol est **tassé, riche en matière organique** et avec un **pH légèrement acide**. La parcelle **VE** est, quant à elle, **riche en matière organique** et possède **une forte capacité de rétention d'eau**.

Toutes les plantes sont **marqueurs** des **conditions climatiques** de l'**année** mais également de l'**année précédente**.



Stades phénologiques et notations maladies

L'observation des **stades phénologiques** a été réalisée dans le but d'observer une différence entre les parcelles VSL et VE en fonction des arbres.

Aucune différence sur l'évolution des stades phénologiques n'a pu être observée entre les modalités **VSL témoin** et **VSL arbre** ainsi que les modalités **VE témoin** et **VE arbre**.

A cette période, les **arbres n'influencent pas la croissance de la vigne**.

La parcelle VSL a une croissance plus précoce par rapport à la VE.

Au final, à BBCH 53 (inflorescences visibles) la parcelle VE évolue à la même cadence que la parcelle VSL.

Aucun symptôme de mildiou et d'oïdium n'a été observé sur l'**ensemble des modalités**.

Protocoles

Relevés floristiques :

- Un cercle d'**1m²** est placé dans les rangs et inter-rangs de vigne, sur la parcelle VSL et VE.
- Les plantes présentes dans le cercle sont ensuite **identifiées**. Le pourcentage de recouvrement sera également observé.



Suivi des stades phénologiques et notations maladies :

- **Chaque semaine**, un suivi des **stades phénologiques** de la vigne est réalisé sur les parcelles VE et VSL. Le but de ces observations est d'identifier, ou non, un impact des arbres sur l'évolution de la vigne.
- Ces suivis sont complétés par des **notations maladies** dans le but d'observer si la présence d'arbres apporterait un environnement plus favorable au développement des maladies cryptogamiques.

Relevé floristique

L'objectif est d'observer l'évolution de la flore au cours de la saison et ce qu'elle indique sur l'état des sols.

VIGNE SEMI-LARGE (VSL)

Cépage : Pinot noir

Recouvrement inter-rang : 100%

Recouvrement sous le rang : 20%



Flore présente :



Vulpin (plante vivace) : Il est présent dans les sols riches en matière organique et légèrement acide.

Dactyle (plante annuelle) : C'est une plante qui aime les sols riches en azote.

Rumex (plante vivace) : indicateur de sols avec un engorgement en eau et compacts, il joue un rôle de décompacteur avec son système racinaire pivotant.

Pissenlit (plante vivace) : indicateur de sols tassés, riches en matière organique d'origine animale ou en nitrate.

Chardon (plante vivace) : indicateur de sols riches en matière organique avec la présence de nitrites, souvent présent lors de sols compactés.

Paturin (plante annuelle) : Il est présent sur les sols compacts, fertiles, à texture fine et au pH légèrement acide.

Présence en quantité



VIGNE ETROITE (VE)

Cépage : Pinot noir

Recouvrement inter-rang : 15%

Recouvrement sous le rang : 3%



Flore présente :



Véronique de Perse (plante annuelle) : dans les sols basiques, elle indique leur richesse en azote et en matière organique.

Cardamine (plante annuelle) : elle est présente dans les sols riches en bases et en calcium, elle indique des sols compactés, en général par temps de pluie.

Chiendent (plante vivace) : aime les sols humides et une forte exposition à la lumière.

Pissenlit (plante vivace) : indicateur de sols riches en matière organique d'origine animale ou en nitrate.

Chardon (plante vivace) : indicateur de sols riches en matière organique avec la présence de nitrites, souvent présent lors de sols compactés.

Renoncule (plante vivace) : indicatrice des sols avec une forte teneur en eau et en matière organique.

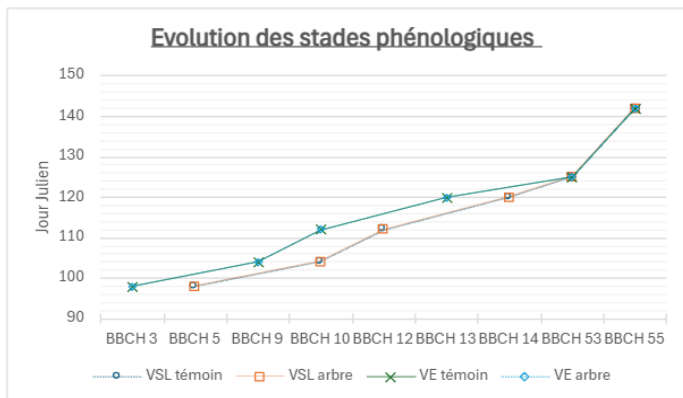
Remarque : Toutes les plantes sont marqueurs des conditions climatiques de l'année mais également de l'année précédente.

Présence en quantité



Stades phénologiques et notations des maladies

L'objectif premier est d'observer s'il existe une différence phénologique entre les modalités arbres et témoins des parcelles VE et VSL. Dans un second temps, des notations maladies sont réalisées pour observer une potentielle différence entre les modalités témoins et arbre.



Concernant la phénologie, les courbes **VSL témoin et VSL arbre** ainsi que **VE témoin et VE arbre se superposent** car elles ont les mêmes cadences d'évolutions phénologiques. A ce stade de l'étude, **les arbres n'influencent donc pas le stade phénologique de la vigne.**

On remarque une évolution plus rapide pour les modalités VSL par rapport aux modalités VE. Cela peut être dû à la date de taille, aux réserves des ceps ou au mode de conduite de la parcelle.

Par la suite, à BBCH 53 (inflorescences visibles), on remarque que les modalités VE évoluent à la même cadence que les VSL.

En ce qui concerne les maladies, et plus particulièrement le **mildiou et l'oïdium**, **aucun symptôme n'a pu être observé sur l'ensemble des modalités.**

Conclusion des observations

Relevés floristiques

- De manière générale et sur les deux parcelles, on retrouve principalement des **plantes vivaces**.
- Les végétaux présents sur la parcelle **VSL** indiquent que le sol est **compact, riche en matière organique** et avec un **pH légèrement acide**.
- Les plantes présentes sur la parcelle **VE** montrent que le **sol est riche en matière organique** et possède une **forte capacité de rétention d'eau**.
- **Toutes les plantes** sont **marqueurs des conditions climatiques** de l'année mais également de l'**année précédente**.

Stades phénologiques et notations maladies

- **Aucune différence** sur l'évolution des stades phénologiques n'a pu être observée entre les modalités **VSL témoin** et **VSL arbre** ainsi que les modalités **VE témoin** et **VE arbre**. Les modalités suivent la même courbe. A ce stade, les arbres n'influencent pas la croissance de la vigne.
- La parcelle VSL a une croissance plus précoce par rapport à la VE. Cela peut être dû à la date et au type de taille, à la mise en réserve ou encore au mode de conduite de la parcelle.
- Au final, à BBCH 53 (inflorescences visibles) la parcelle VE évolue à la cadence que la parcelle VSL.
- **Aucun symptôme de mildiou et d'oïdium** n'a été observé sur l'ensemble des modalités.